

MEURTHE et MOSELLE : la crise des mines de fer rebondit à TRIEUX

(De notre correspondant en Meurthe-et-Moselle, E.M.)

IL y a maintenant près de trois semaines que les mineurs de fer de Trieux se relayent de quatre jours en quatre jours et font grève au fond de la mine de Sancy.

La région des mines de fer est en crise. En mars dernier, au moment de la grève des houillères, les mineurs de fer avaient arrêté le travail de leur côté et organisé diverses manifestations dont une marche sur Paris, non pas tellement pour soutenir des revendications de salaires que pour obtenir des garanties concernant l'avenir de la région. A la suite de cette grève une table ronde s'était réunie groupant les syndicalistes, le patronat et l'administration. Les patrons des mines de fer, réticents, avaient dû, pour la première fois, accepter de discuter de l'ensemble du problème posé par l'activité des mines, exposer ses positions, et finalement admettre le vote d'un certain nombre de recommandations.

Pourquoi cette grève

Les syndicats insistent sur plusieurs points :

— la nécessité de défendre la région ferrifère, de ne pas sacrifier les richesses existantes et les hommes sous prétexte d'une conjoncture immédiatement défavorable ;

— la nécessité de travailler à revaloriser le produit, le minerai lorrain, en mettant au point des techniques d'enrichissement et en faisant les efforts d'investissement nécessaires à l'application industrielle de ces techniques ;

— la nécessité de procéder à une reconversion partielle de la région ; non pas en commençant par fermer les mines mais en commençant par y implanter les centres d'apprentissage, collèges techniques, etc., qui actuellement manquent à peu près totalement et dont l'absence condamne toute une jeunesse à l'émigration. L'implantation d'industries de transformation devrait venir ensuite donner les débouchés que les mines ne peuvent plus offrir ;

— la possibilité de faire une politique de réduction d'emploi sans licenciements par le simple jeu des départs en retraite. La consommation ne peut guère augmenter, la productivité augmente, les effectifs doivent donc diminuer mais entre une diminution progressive, naturelle, accompagnée de la formation des nouveaux spécialistes que la modernisation exige et la crise aiguë aboutissant à des licenciements immédiats il y a une différence profonde.

La table ronde avait donc pour but d'éviter les décisions unilatérales, prises sans explications, les mesures brutales. Or c'est précisément une mesure de ce type qui a été prise il y a trois semaines à Sancy.

Personne ne s'y attendait. La mine — qui appartient

à la Société des Hauts Fourneaux de Saulnes, Raty et Cie — n'était pas de celles que l'on savait menacées. Les conditions techniques d'exploitation sont bonnes ; la teneur du minerai extrait aussi. Alors ? Cette mine travaillait surtout pour l'exportation vers la Belgique et c'est la défaillance de clients belges, décidant de s'alimenter désormais en minerai d'outre-mer (à teneur supérieure et dont le coût de transport par mer a beaucoup baissé), qui a été le point de départ de la crise. Deux cent cinquante-huit mineurs ont été licenciés brutalement. L'ensemble des mineurs de Sancy décida de riposter par la grève au fond.

La solidarité s'est organisée très vite.

A Trieux, une intendance fonctionne et recueille les dons en nature qui déjà permettent de ravitailler le fond pour plusieurs semaines tandis que la souscription qui s'engage doit aider les familles. Les commerçants savent que cette grève est la leur. Ne vivent-ils pas de la mine ?

Toute une région menacée

Quant aux cadres, en manifestant immédiatement leur solidarité, ils ont donné au problème ses dimensions exactes. Lors d'une réunion générale de la C.G.C. qui groupait deux cents d'entre eux, ils ont manifesté leur colère : la décision soudaine de la direction leur apparaît comme un véritable camouflet infligé à tout le personnel, de tout grade. Les offres de reclassement les laissent sceptiques, sinon dans l'immédiat du moins en ce qui concerne l'avenir, car disent-ils, ce n'est pas de Sancy qu'il s'agit, mais de tout le bassin dont l'activité risque de se rétrécir comme une peau de chagrin si bien que les reclassés d'aujourd'hui risquent d'être une nouvelle fois licenciés demain. Les cadres dans un premier temps avaient prévu une grève pour le 14 octobre. Ils y renoncèrent en apprenant la décision C.G.T.-C.F.T.C. de grève au fond pour ce même lundi 14. Leur propre grève aurait en effet constitué un obstacle technique.

Les conseillers municipaux, les maires se sont réunis, notamment le 27 octobre. Tous les maires de l'arrondissement de Briey et ceux des communes intéressées de la Moselle et de la Meuse, étaient présents. Les protestations ne leur paraissent pas suffisantes ; des états généraux de l'arrondissement ont été prévus, des démissions envisagées.

C'est donc toute une région qui est partie prenante et l'affaire de Sancy apparaît comme un test. Si les licenciements sont maintenus il n'existe plus aucune sécurité d'emploi pour aucun mineur de fer. C'est toute la région qui est alors condamnée et qui risque d'être liquidée mine après mine, et dans des conditions de

plus en plus mauvaises.

Actuellement on offre aux mineurs de Sancy un reclassement dans d'autres mines, dans les houillères ou dans la sidérurgie. Mais dans d'autres mines de fer combien de temps cela durera-t-il ? Dans les houillères ou dans la sidérurgie, cela signifie une perte importante de salaire, des déplacements très longs ou un déménagement. Déjà les licenciés de Langenberg (juin 63), dans une lettre à leur camarades de Trieux, se plaignent de ce que les promesses qui leur furent faites sont mal tenues ; on devait les transporter gratuitement pendant trois ans et déjà cela est remis en cause. Il leur reste, il restera demain à ceux de Trieux la ressource de déménager. Mais sur les 258 licenciés du Sancy plus de cent ont, durant la dernière décade, accédé à la propriété. Cela signifie des dettes qu'il faudrait demain payer avec un salaire restreint et aussi qu'ils sont liés à Trieux par cette maison qu'ils ne peuvent espérer revendre si la mine ferme. Trieux n'est pas dans une région où les gens « bien » installent leur résidence secondaire.

Le reclassement n'est donc pas une bonne solution. D'autant moins que le vrai problème est celui du destin de la région. Force majeure dit le patronat, nous avons perdu nos clients. Les décisions de cette nature, répondent les syndicats, ne peuvent être prises à la suite d'un simple accident conjoncturel. Ne dit-on pas que la situation du minerai de fer lorrain va s'améliorer, parce que le coût du transport maritime du minerai d'outre-mer va remonter et cela parce que les Russes manquent de blé, en achètent au Canada et mobilisent pour le transporter une partie du tonnage existant ? Situation peut-être provisoire, mais qui montre bien qu'on ne saurait lier le sort d'une industrie, d'une région, des investissements industriels et sociaux existants, des hommes qui y vivent, aux fluctuations quotidiennes des cours.

La brutalité des licenciements opérés à Sancy révèle plusieurs choses.

D'abord la volonté patronale d'utiliser un accident conjoncturel pour se débarrasser des conclusions de la table ronde. Le patronat reprend sa liberté d'action.

Ensuite le désordre qui règne dans la commercialisation du minerai. Il est impensable qu'en 1963 chaque mine soit laissée seule en face de ses problèmes de commercialisation. Ne devrait-il pas y avoir entre elles une coordination telle que la production de Trieux puisse être répartie entre les différents utilisateurs restants, quitte à ce que

l'ensemble des mines ralentisse un peu sa production. Si cette coordination n'existe pas, le gouvernement doit l'imposer ; si les patrons sidérurgistes se révèlent incapables de la réaliser, il faut nationaliser les mines. Ne devrait-il pas d'autre part être créé un fonds de garantie de l'emploi, avec l'aide du gouvernement et celle de la C.E.C.A. qui protège les mineurs contre les à-coups conjoncturels et le chômage partiel qui en résulterait si les effets en étaient répartis sur tout le bassin ?

Enfin la C.E.C.A. apparaît, à la lumière des événements de Sancy, comme une aventure bien décevante. Les frontières entre les Six ont été ouvertes mais l'Europe a été parallèlement livrée sans protection à la concurrence de pays de bas salaires, économiquement exploités et aux opérations de dumping orchestrées par les grands trusts américains. Il y a eu dans les pays de la C.E.C.A. eux-mêmes bien des complicités à ces manœuvres.

Ce que l'affaire de Sancy révèle c'est que, dans ce contexte, les patrons de la sidérurgie lorraine, propriétaires directs ou indirects des mines de fer, doutent du destin de leur industrie.

A cause de cela aussi la menace se déplace et grandit. A long terme elle pèse non seulement sur l'ensemble du bassin minier mais sur toute la sidérurgie. Pour y faire face il faut un plan d'ensemble. Il faut que le gouvernement français obtienne de la C.E.C.A. des mesures de protection contre les importations abusives. Il faut qu'il exige des sociétés sidérurgiques la reprise d'un effort d'investissement dont l'interruption prolongée (pour cause de scepticisme) serait catastrophique. Il faut qu'il finance l'installation d'industries de transformation, faute desquelles la région est déséquilibrée. Il faut qu'à ce véritable plan régional les syndicats soient associés, qu'ils en contrôlent la réalisation.

C'est l'ensemble de ces revendications qui est contenu dans la grève des mineurs de Trieux. Le moral de ceux que l'on rencontre quand ils remontent au jour après quatre jours de fond est à la hauteur de la discipline qu'ils s'imposent. La solidarité régionale se développe. Trieux peut tenir longtemps et sait qu'il faudra tenir longtemps. Ce qu'ils craignent le plus : le mur de silence dont leur grève a été jusqu'à présent entourée. Il faut les aider à le rompre.

EM